

Locutions latines

Ces locutions latines correspondent à des expressions employées telles quelles en français. L'orthographe et la prononciation de certains mots sont parfois différentes.

<i>a contrario</i>	Par inférence du contraire ; en concluant d'une opposition dans les hypothèses à une opposition dans les conséquences.
<i>a fortiori</i>	« Par une raison plus forte », à plus forte raison ; en concluant du plus au moins.
<i>a minima</i>	« De la plus petite [peine] » : appel interjeté par le ministère public lorsqu'il considère comme trop faible une peine prononcée.
<i>a posteriori</i>	Après coup, expérience faite.
<i>a priori</i>	Préalablement à l'examen, au premier abord.
<i>ab initio</i>	Depuis le début.
<i>ad hoc</i>	Qui convient parfaitement, à cet effet.
<i>ad hominem</i>	Se dit d'un argument qui vise personnellement l'adversaire.
<i>ad patres</i>	« Aller, envoyer ad patres » : mourir, tuer.
<i>ad vitam aeternam</i>	« Pour l'éternité » : utilisé pour exprimer une durée importante.
<i>alter ego</i>	« Un autre moi » : une personne à qui l'on accorde une confiance absolue.
<i>casus belli</i>	Acte, fait pouvant motiver une déclaration de guerre.
<i>conditio sine qua non</i>	Pour indiquer une condition nécessaire, « sans laquelle cela ne pourrait être ».
<i>confer</i>	Impératif signifiant « reporte-toi à », « compare ». Souvent abrégé en « cf. », il permet d'inviter le lecteur à se reporter à un autre texte.
<i>curriculum vitae</i>	« Cours de la vie » : désigne le C.V., qui permet de communiquer une synthèse de son parcours professionnel.
<i>de facto</i>	« De fait » ; en se fondant sur le fait accompli.
<i>de jure</i>	Selon le droit.
<i>deus ex machina</i>	Personne ou événement survenant de manière inattendue pour résoudre un problème.
<i>dixit</i>	« Il a dit » : accompagne une citation.
<i>erratum</i>	Faute d'impression, erreur signalée et corrigée par l'éditeur.
<i>et cetera</i>	Parfois abrégée en « etc. », cette expression signifiant « et toutes les choses » remplace les points de suspension.
<i>ex abrupto</i>	Brusquement, sans préparation.
<i>ex aequo</i>	À égalité.
<i>exempli gratia</i>	« Par exemple » ; souvent abrégé en « e.g. ». Voir N22.
<i>ex nihilo</i>	En partant de rien.
<i>ex post</i>	Antonyme de « ex ante » ; se dit d'analyses ou de calculs réalisés après ou avant la situation étudiée.
<i>fac simile</i>	« Fais une chose semblable » ; désigne la reproduction exacte d'un document.
<i>hic et nunc</i>	Ici et maintenant.
<i>honoris causa</i>	« Pour l'honneur » : désigne un grade universitaire conféré à titre honorifique. Voir N22.
<i>ibidem</i>	« Ici même », « au même endroit » ; indique qu'une citation se réfère au même texte que la citation précédente.